

SYNOFF

ACTU

OCTOBRE
2022

**SYNERGIE
OFFICIERS**

LA LETTRE D'ACTUALITÉ
DU SYNDICAT
SYNERGIE-OFFICIERS

SYNERGIE-OFFICIERS L'UNION FAIT LA FORCE



Le 28 septembre dernier, une délégation de SYNERGIE-OFFICIERS était présente à la Bourse du Travail sous l'égide de notre Secrétaire Général, Patrice RIBEIRO, pour participer à la présentation de la plus grande force syndicale jamais créée au sein de la Police Nationale et ce, en présence du ministre de l'Intérieur.

En effet, ce ne sont pas moins de 13 organisations syndicales de tous corps confondus qui ont décidé de faire bloc en présentant une liste commune lors des prochaines élections professionnelles et de porter nos revendications transversales sur des dossiers majeurs en cours et à venir et sur lesquels il faut être forts face à l'administration : réforme territoriale, reconnaissance de la pénibilité du métier de policier dans la réforme des retraites, augmentation de l'ISSP en raison de la dangerosité de notre métier, mise en place de peines planchers pour les auteurs d'agression sur les forces de l'ordre, etc.

SYNERGIE-OFFICIERS fera raisonner votre voix au sein de cette force. Une force qui nous mobilisera pour obtenir la mise en place des acquis du dernier protocole de mars 2022. *Suite page suivante*

Une force qui nous fera gagner en représentation dans tous les comités, où seul SYNERGIE-OFFICIERS continuera de siéger en qualité de titulaire pour les Officiers.

Une force qui nous portera lors des élections à venir, où nous serons majoritaires au sein des Comités, mais également de la CAP du corps de commandement pour laquelle SYNERGIE-OFFICIERS se présente en propre pour défendre les intérêts individuels et collectifs des Officiers.

Une force qui assurera à SYNERGIE-OFFICIERS un statut majoritaire incontestable pour le corps de commandement, reconnu par tous.

LOPMI : SYNERGIE-OFFICIERS ENTENDU PAR LE SÉNAT

SYNERGIE-OFFICIERS était entendu par la Commission des Lois le mardi 20 septembre, au sujet du projet de loi d'orientation et de programmation du ministère de l'intérieur.

Comprenant 16 articles, il se concentre sur la lutte contre la cybercriminalité et la transformation numérique du ministère (titre II), l'accueil des victimes et la répression des infractions (titre III), la simplification de la procédure pénale et le renforcement de la filière investigation (titre IV).

SYNERGIE-OFFICIERS était principalement interrogé sur ce dernier titre, l'occasion pour nous d'indiquer que si certaines propositions vont dans le bon sens (saisie des actifs numériques, renforcement des dispositions visant à lutter contre les violences intrafamiliales et sexistes, suppression de la réquisition en matière PTS, prévention de la nullité des procédures tirées de la seule absence de la mention expresse de l'habilitation de l'agent), elles ne sont pas de taille à modifier en profondeur l'activité quotidienne des enquêteurs. Non plus que le passage de l'OPJ en fin de formation initiale, ou la création de l'assistant d'enquête, dès lors que les services restent concernés par une cartographie technocratique dans le premier cas, et que le second se heurte à des contours de mission qui n'ont pas été définis en concertation avec les OS représentatives des personnels administratifs.

SYNERGIE-OFFICIERS a rappelé que seule une simplification réelle de la procédure, à même de mettre fin aux tâches indues et aux impératifs de forme, serait salutaire pour les enquêteurs. Et que toute réforme s'avérerait vaine si la réponse pénale ne venait pas appuyer et donner un sens à leur travail.

Enfin, le protocole de modernisation des ressources humaines de la Police Nationale signé le 2 mars 2022 est accolé à ce projet de loi et permettra la mise en œuvre des nombreuses mesures d'exhaussement de notre corps, défendues par SYNERGIE-OFFICIERS : revalorisation de l'IRP, banalisation et revalorisation du 11^e échelon de capitaine, création de 150 IRP poste difficile et 150 IRP chef de service, triplement de l'indemnité de travail de nuit, allocation de la prime OPJ, etc.

DES NOUVELLES DE L'ENSP : SYNERGIE-OFFICIERS À LA RENCONTRE DE LA 28^E PROMOTION



Le 26 septembre dernier, SYNERGIE-OFFICIERS se rendait à l'ENSP Cannes-Écluse afin d'y rencontrer les 406 Élèves-Officiers de la 28^e promotion. Le secrétaire général, Patrice Ribeiro, les membres du bureau national, la totalité des délégués zonaux ainsi qu'une vingtaine de collègues représentant les grandes directions d'emploi étaient réunis. À cette occasion, vous avez été nombreux à rejoindre SYNERGIE-OFFICIERS ! Un grand remerciement à tous pour cette journée d'échanges.

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES : SYNERGIE-OFFICIERS LANCE LA CAMPAGNE !



Le 12 octobre dernier, SYNERGIE-OFFICIERS réunissait, au travers d'une assemblée générale, l'ensemble des délégués de la zone Ile-de-France. Devant une assemblée de près de 100 Officiers, notre secrétaire général, Patrice RIBEIRO, remerciait chacun des partici-

pants pour leur investissement sans faille et dévoilait les grands projets à mener pour le corps de commandement.

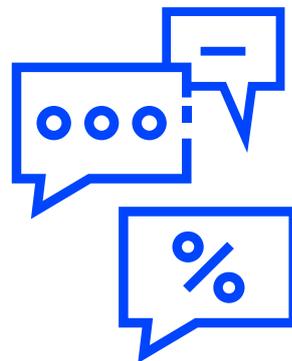
SYNERGIE-OFFICIERS ouvrait également officiellement sa campagne électorale en vue des élections professionnelles de fin d'année par son premier déplacement en province, à Metz, première des réunions organisées dans toute la France.

Fort de plus de 20 ans d'une idéologie syndicale ambitieuse qui a conduit à la signature de plusieurs protocoles, SYNERGIE-OFFICIERS n'a eu de cesse d'avancer avec sérénité et stabilité pour promouvoir tous les Officiers.

L'ensemble de l'équipe demeure mobilisé et viendra à votre rencontre pour vous décliner les projets audacieux de notre organisation syndicale !

FLASH

↳ INFO



Le mois d'octobre a été propice au second abondement d'IRPD et d'IRP chef de service (25 nouvelles de chaque à l'échelle nationale). Les deux arrêtés sont en cours de publication mais prévoient d'ores et déjà une rétroactivité de ces nouvelles indemnités au 1^{er} octobre 2022.

SYNERGIE-OFFICIERS se félicite de ce nouvel abondement, corollaire d'après négociations menées par notre organisation à l'occasion du Beauvau de la sécurité.